

FORMATION

LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Action conduite par



Centre de ressources politique de la ville et cohésion territoriale

Formation menée par





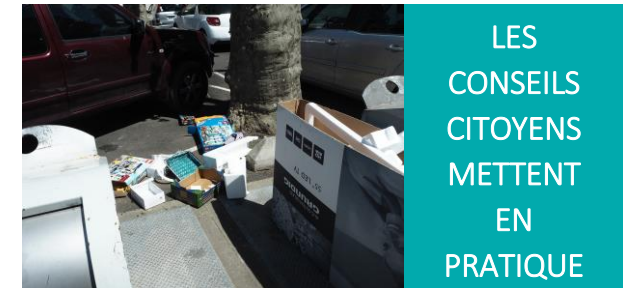
**S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE
DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE
NECESSITE :**

- une réflexion **collective**
- une réflexion **suffisamment large** pour envisager tous les cas de figure possibles
- une réflexion **argumentée** qui permette de **dépasser les préjugés** et les fausses évidences
- une réflexion qui prenne en compte que toute situation est **toujours plus complexe qu'elle n'y paraît**.



Le 1^{er} cas de figure sert d'exemple aux conseils citoyens présents lors de la formation. A l'aide d'une photographie, le formateur présente une analyse en **4 phases** :

1. **Quoi ?** Qui ? Où ? Comment ?
2. Quelles sont toutes les **causes** possibles ?
3. Quels sont toutes les **solutions** envisageables pour résoudre ou atténuer le problème ?
4. **Quel rôle peut jouer le conseil citoyen** dans la résolution du problème ?



Lorsque les consignes illustrées sont claires, les participants réalisent à leur tour l'exercice sur la base d'un autre cas de figure. Les groupes (au nombre de 4, soit 4 scénarios présentés) **élaborent collectivement leur analyse en quatre temps**.

Ce document restitue les travaux de mise en situation de cette journée de formation à la GUP



Synthèse de la réflexion collective autour d'un cas pratique de GUP

Exemple illustré : le quartier prioritaire de Barriol, ville d'Arles



1

QUOI ? OÙ ? QUI ? COMMENT ?

2

POURQUOI ?

3

COMMENT RESOUDRE, OU ATTENUER
LE PROBLEME?

4

QUEL RÔLE, QUELLE PLACE
POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

1. QUOI ?

Quel est le problème ?

- ✓ L'Espace est **sale**, des ordures jonchent l'entrée de la résidence.
- ✓ Les ordures traînent et ne sont **pas nettoyées**, alors que la voirie est nettoyée et semble propre.
- ✓ Un panneau de signalisation **tordu**.
- ✓ Une barrière est **cassée**.
- ✓ Le panneau « Soulaeiado » indique que l'on est à **l'entrée d'une résidence HLM**.
- ✓ Le **domaine privé** (résidence) côtoie le domaine à **usage public** (voirie), donc beaucoup de personnes viennent se garer sur le parking. Tout ce passage engendre des déchets.
- ✓ Le bailleur devrait nettoyer mais ne le fait pas car dans sa logique l'espace étant public, il revient aux services municipaux de le faire. **Le domaine public s'arrête au trottoir**, donc les services municipaux ne nettoient que les trottoirs.
- ✓ C'est un **chemin de passage** qui mène à un collège, donc très utilisé. Les collégiens peuvent traverser la résidence pour rejoindre leur collège plus rapidement.

2. POURQUOI ?

Quelles sont les causes du problème ?

Hypothèses

- ✓ **Il existe un flou** dans la répartition des domaines publics / privés (domanialité), donc dans celle des responsabilités (qui doit nettoyer quoi ?). Les séparations ne sont pas nettes, pas claires, donc personne ne s'en occupe.
- ✓ **La présence du panneau de signalisation** renforce l'idée (fausse) qu'il s'agit de voirie, donc d'un domaine public, alors qu'il s'agit d'un domaine privé.
- ✓ **Le bailleur n'a peut-être pas les moyens** de nettoyer les espaces verts, car n'ayant qu'une résidence, il n'a qu'une seule personne pour le nettoyage des bâtiments, et aucun agent pour l'entretien des espaces extérieurs.
- ✓ Peut-être que les services de la ville, par facilité, **évacuent les déchets balayés** sous cette haie.
- ✓ Dans une région à **mistral**, peut-être que les haies sont des pièges à papier, les jours de grands vents.

3. COMMENT RESOUDRE ?

Quelles sont les solutions au problème ?

- ✓ **REEMPLACER** la barrière cassée par un muret qui délimite mieux les domaines privés / publics.
- ✓ **ADAPTER** les moyens de gestion du bailleur.
- ✓ **FAIRE EVOLUER** les domanialités, et faire rentrer la bordure (haie) dans le domaine public. Le bailleur peut envisager de vendre cette parcelle d'espace vert à la ville pour 1 € symbolique.
- ✓ **ENCOURAGER** une gestion des espaces verts, basée sur des démarches participatives ou d'insertion (chantier d'insertion en charge de l'entretien des espaces verts).
- ✓ **INSTALLER** une corbeille à papiers pour encourager les collégiens à y déposer leurs déchets.

4. QUEL ROLE, QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

- ✓ **INTERPELER** le bailleur et la municipalité sur le problème et sur l'analyse que le conseil citoyen en fait (Quoi ? Pourquoi ?), afin de traiter ensemble la question du « comment résoudre ? »



LE THEME RETENU : LA GESTION DES DECHETS

LA SITUATION PROPOSEE est illustrée par la photo suivante :



LA CONSIGNE : sur la base de la photographie illustrant une situation qui pose problème en matière de gestion des déchets, élaborer une analyse en 4 étapes.

1 QUALIFIER LE PROBLEME (Quoi ? Où ? Qui ? Comment ?)

Qu'est-ce qui est déposé ? (**QUOI ?**), **OÙ** les déchets sont-ils déposés ? (description du lieu), **COMMENT** les déchets sont-ils déposés ? **QUI** a pu déposer ces déchets ? Qui aurait dû ramasser ces déchets ?

2 RECHERCHER LES CAUSES (hypothèses, pourquoi ?)

Pour chaque point soulevé précédemment, recherchez des causes possibles. L'important est de formuler un maximum d'hypothèses pour ne pas rester focalisés sur une seule raison possible. Il faut garder en tête qu'une situation est toujours plus complexe qu'elle n'y paraît.

3 PROPOSER DES SOLUTIONS (Comment résoudre ou atténuer le problème ?)

L'idée est de formuler des réponses en fonction des hypothèses que l'on a posées précédemment ; une liste d'hypothèses correspond à une liste de solutions adaptées.

4 NOUS, CONSEILS CITOYENS, QUE FAIRE ? (notre place, notre rôle)

Comment nous, en tant que conseils citoyens, peut-on agir pour résoudre ou atténuer les problèmes constatés ? Qui interpeler ? Comment communiquer ? Comment mobiliser ? Comment agir ?

Avant de se lancer dans l'exercice, le formateur rappelle quelles sont les pièges à éviter :

Ce type de démarche de réflexion autour de la GUP, doit forcément se dérouler **en collectif**.

Chaque participant doit **accepter et tenir compte des différents points de vue** qui seront énoncés : « nous ne sommes pas tous d'accord et tant mieux ». Il est toujours enrichissant et fructueux de partager les différents points de vue. Si autour de la table, il y avait aussi des représentants des bailleurs (organismes HLM par exemple), des services techniques, il y aurait eu encore plus de propositions.

Il est nécessaire d'**avoir une méthode qui se déroule en quatre temps**, dont le temps de la définition du problème (Quoi ? Qui ? Où ? Comment ?).
Ce travail en étape :

1. évite la logique du « bouc émissaire » (« *c'est la faute de...* ») ;
2. permet de dépasser le discours du type « *les élus ne s'intéressent pas à nous* », etc.
3. évite la logique selon laquelle un problème = une solution ; (1 problème = 1 cause = 1 solution, 1 problème = plusieurs causes = plusieurs solutions)

Les choses sont toujours bien plus complexes qu'on ne l'imagine à première vue. La méthode proposée vous amène à essayer **d'agir sur les causes du problème, et non pas simplement à réagir au problème**.

1. QUOI ?

Quel est le problème ?

- ✓ 2 conteneurs enterrés avec des déchets posés à côté, en bordure d'une route.
- ✓ Stature des déchets : carton électroménagers, cartons polystyrène, clayettes de fruits et légumes.

2. POURQUOI ?

Quelles sont les causes du problème ?

Hypothèses

- ✓ On se situe à proximité des habitations et des commerces.
- ✓ On est en présence d'un marché.
- ✓ C'est la fin d'un vide grenier.
- ✓ La configuration du parking ne permet pas aux services municipaux de venir facilement enlever les déchets (pas de place pour passer en camion).
- ✓ Il n'y a pas de containers de papiers cartons à proximité..
- ✓ La déchetterie est trop éloignée pour pouvoir s'y rendre facilement.
- ✓ Les habitants sans voiture ne peuvent pas s'y rendre à pieds.
- ✓ Les habitants ne savent pas qu'il y a une déchetterie à proximité.
- ✓ Les habitants ne savent pas comment fonctionne le système de l'enlèvement des encombrants (Où ? Comment ça fonctionne ? Qui appeler ?
- ✓ Il existe un manque de civilité de la part des gens.

3. COMMENT RESOUDRE ?

Quelles sont les solutions au problème ?

- ✓ Délivrer un container adapté par la mairie.
- ✓ Que les services techniques interviennent après un marché ou un vide grenier, en se mettant en lien avec les organisateurs de l'événement.
- ✓ Informer les habitants de l'existence d'une déchetterie.
- ✓ Afficher de l'information pour que les habitants sachent qu'il existe des solutions, quand on ne peut pas se rendre soi-même à la déchetterie.
- ✓ Aménager l'accessibilité des containers.
- ✓ Mettre en place une tournée de ramassage.
- ✓ Dialoguer systématiquement avec les habitants qui jettent leurs encombrants dans la rue, quand il y a une étiquette sur le carton qui permet de les identifier (comprendre pourquoi ils ne les jettent pas aux endroits prévus)

4. QUEL ROLE, QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

- ✓ **Constater les problèmes, les analyser sans préjugé, trouver des interlocuteurs compétents et leur faire des propositions.**
- ✓ **Organiser de l'information et la diffuser aux habitants du quartier, suivant les types d'habitations.**
- ✓ **Développer des projets avec les enfants pour les sensibiliser.**
- ✓ **Développer, avec les partenaires du territoire, des actions fortes de sensibilisation autour de la propreté.**

1. QUOI ?

Quel est le problème ?

- ✓ Dépôts d'encombrants (les containers sont-ils adaptés ?).
- ✓ Les emballages sont tous en carton, il n'y a aucun déchet ménager (marché ? commerçants ?).
- ✓ Le lieu de dépôt est-il du domaine public ou privé ?

2. POURQUOI ?

Quelles sont les causes du problème ?

Hypothèses

- ✓ Il n'y a aucun container adapté pour les emballages cartons.
- ✓ On est peut-être dans une ville qui ne dispose d'aucune déchetterie.
- ✓ Il s'agit peut-être d'incivilités.
- ✓ C'est peut-être les restes d'un déménagement.
- ✓ Les habitants peuvent manquer d'informations.
- ✓ L'accumulation peut-être due à une absence d'enlèvement régulier des déchets. A qui incombe alors l'enlèvement des déchets dans le sens des responsabilités ?

3. COMMENT RESOUDRE ?

Quelles sont les solutions au problème ?

- ✓ Mettre en place un affichage plus clair de la gestion des déchets ménagers et des déchets recyclables.
- ✓ Mettre un container adapté à la disposition des habitants et des commerçants.
- ✓ Organiser un jour d'enlèvement des cartons ou des encombrants.
- ✓ Etudier l'emplacement des poubelles pour s'assurer que l'endroit est adapté.
- ✓ Communiquer et établir un dialogue avec les habitants, se concerter avec les habitants.
- ✓ Créer une carte d'infidélité ; « le 5 à 7 des poubelles ailleurs ».

4. QUEL ROLE, QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

- ✓ Se faire le relais entre les habitants et les élus.
- ✓ Si malgré le fait d'interpeller les élus et/ou les autres partenaires du contrat de ville, le conseil citoyen n'est pas pris en considération, interpeler le préfet comme la loi l'y autorise désormais ([Circulaire du 2 février 2017 relative aux conseils citoyens](#)).

1. QUOI ?

Quel est le problème ?

- ✓ Dépôts d'ordures familiaux.
- ✓ Dépôts d'emballages volumineux.
- ✓ Pas de déchets ménagers.
- ✓ Un accès handicapé qui est soit bloqué, soit inexistant.
- ✓ Un stationnement gênant qui rend l'accès au container difficile.

2. POURQUOI ?

Quelles sont les causes du problème ?

Hypothèses

- ✓ Le trou dans le container est trop petit pour y faire passer les encombrants.
- ✓ Il n'y pas de signalétique « container ».
- ✓ Il n'y a pas de container de déchets recyclables.
- ✓ Manque de civilité.
- ✓ Les véhicules qui stationnent à cet endroit masquent les containers.
- ✓ L'accès au container est insécure, les gens n'y vont pas.
- ✓ L'endroit n'est pas approprié, trop de voiture pas assez de parkings.
- ✓ Le ramassage n'est pas assez régulier.
- ✓ Malveillance ; le coffre de la voiture est trop petit alors on jette n'importe où.
- ✓ On jette par mimétisme (« je vois faire, je fais pareil »).
- ✓ Que fait la police ? Absence de brigades urbaines.
- ✓ Absence des services techniques.

3. COMMENT RESOUDRE ?

Quelles sont les solutions au problème ?

- ✓ Solidarité : éducation dès l'école et dans la famille.
- ✓ Créer une brigade verte qui verbalise (créer un emploi).
- ✓ Négocier des horaires de dépôts : en fin de journée.
- ✓ Créer des emplacements dédiés aux encombrants.
- ✓ Remettre le système de consigne au goût du jour ; une carte fidélité avec une réduction de la taxe des ordures ménagères, consigner le verre et les emballages.

4. QUEL ROLE, QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

- ✓ **Interpeler des élus.**
- ✓ **Développer des actions de prévention.**
- ✓ **Porter la parole en allant vers les habitants pour discuter, les faire témoigner, faire des photomontages.**

La place du conseil citoyen est en 1^{ère} ligne, en contact direct avec les habitants, mais il a sa place et son rôle à jouer à la seule condition qu' « ON » leur donne une légitimité.

1. QUOI ?

Quel est le problème ?

- ✓ Hygiène.
- ✓ Encombrement.
- ✓ Accessibilité.
- ✓ Image.
- ✓ Dégradation.
- ✓ Ecologie.
- ✓ Danger.

2. POURQUOI ?

Quelles sont les causes du problème ?

- ✓ Une petite ouverture qui ne permet pas d'y déposer de gros sacs ou encombrants.
- ✓ Manque de place.
- ✓ Manque de responsabilisation des habitants.
- ✓ Manque de renseignements et d'information.
- ✓ Trop de commerces à proximité.

3. COMMENT RESOUDRE ?

Quelles sont les solutions au problème ?

- ✓ Faire des campagnes d'information et de sensibilisation.
- ✓ Adapter les containers ou les bennes à ordures.
- ✓ Accentuer les passages des services concernés.
- ✓ Affichage d'une réelle volonté politique de la ville.

4. QUEL ROLE, QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL CITOYEN ?

- ✓ Faire remonter les constats et les différentes solutions au niveau des administrations concernées, notamment la municipalité, pour éradiquer les problèmes.
- ✓ Il est important que le conseil citoyen soit écouté par les autorités publiques.

En conclusion

Les travaux de groupes ont permis de faire apparaître de très **nombreuses hypothèses**. C'est la variété des hypothèses qui permet ensuite de proposer des **solutions très variées**. A chaque cause imaginée doit correspondre une solution. Ainsi, plus vous **vous autorisez à imaginer de causes**, plus vous serez en mesure de proposer des solutions adaptées (1 cause = 1 solution, plusieurs causes = plusieurs solutions).

Accorder du temps à chaque phase de l'analyse, vous permet de **gagner en crédibilité**, en proposant une réflexion **argumentée**. Cela vous évite aussi de **ne pas tomber dans la facilité** du préjugé qui réduit l'explication à une cause : « les gens ne respectent rien ». L'exercice aura démontré qu'une situation n'est jamais si simple, et qu'il existe bien souvent **plusieurs causes à un même problème**.